



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LE GOSIER | SAINTE-ANNE | SAINT-FRANÇOIS | LA DÉSIRADE

2017



La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant,
un territoire en mouvement

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017**

2014 La CARL est créée sous la forme d'une Communauté de Communes.

2015 La CARL devient une Communauté d'Agglomération.

NOUS CONTRIBUONS

À UN DÉVELOPPEMENT INTELLIGENT ET SOLIDAIRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ.

68 185 HABITANTS

42
ÉLUS

33

M€ de budget global en 2017

29

de dépense de fonctionnement 2017

4 M€

d'investissement en 2017



94

COLLABORATEURS



1 OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL ET 4 BUREAUX d'Information Touristique à Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et la Désirade.

48 ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE SOUTENUES

NOUS AVONS REÇU

notre premier label national en tant que territoire Internet

4 @

ETABLISSEMENT JEUNE ET AMBITIEUX

La CARL doit apporter des solutions innovantes et pérennes aux administrés afin de construire avec ses communes membres le territoire communautaire de demain

**UN TERRITOIRE DURABLE
UN TERRITOIRE D'INTELLIGENCES
UN TERRITOIRE D'ÉMOTIONS
UN TERRITOIRE DYNAMIQUE**



| QUI SOMMES NOUS ?

Construire le territoire de demain avec nos communes et offrir un service public de qualité à nos administrés sont nos priorités.



Mot du président

Créée en 2015, La Riviera du Levant est certes

la plus jeune des intercommunalités de la Guadeloupe, mais c'est aussi probablement celle qui présente l'un des plus importants potentiels de développement. Forts du dynamisme de nos communes membres et en dépit d'un contexte budgétaire particulièrement contraint, nous nourrissons l'ambition de faire de l'intelligence collective un vecteur de développement territorial. C'est cette dynamique que nous servons en promouvant inlassablement la construction de l'esprit communautaire, convaincus « que seul on va vite, mais qu'ensemble on va plus loin ».

La Riviera du Levant c'est :



La CARL en tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale exerce des **compétences** qui peuvent lui être déléguées par ses communes membres (à titre obligatoire ou par choix).

La CARL peut également choisir d'exercer certaines **compétences optionnelles et facultatives**.

* Source INSEE, 2014

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L .4251-17
- Création, aménagement, entretien et gestion de ZA industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (01/01/2017)
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme (transférée au 01/01/2017)

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire
- Organisation de la mobilité au sens du Code des transports

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

POLITIQUE DE LA VILLE

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention et de délinquance d'intérêt communautaire
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

DÉCHETS MÉNAGERS

- Collecte et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (exercée dès le 17/02/2016)

GEMAPI

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues de l'article L.211-7 du Code de l'environnement (transférée le 01/01/2018)

GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

COMPÉTENCES OPTIONNELLES
Au moins 3 compétences à choisir sur les 7 prévues par le CGCT

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

ASSAINISSEMENT (D'ORES ET DÉJÀ EXERCÉE EN COMPÉTENCE OPTIONNELLE TRANSFÉRÉE AU SIAEAG ET OBLIGATOIRE À COMPTER DU 01/01/2020)

EAU (D'ORES ET DÉJÀ EXERCÉE EN COMPÉTENCE OPTIONNELLE TRANSFÉRÉE AU SIAEAG ET OBLIGATOIRE À COMPTER DU 01/01/2020)

| L'INSTITUTION

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et l'assemblée chargée d'administrer les affaires de l'intercommunalité. Le Conseil est composé d'un Président, de **9 Vice-Présidents** et de **32 conseillers communautaires**.

"Faire vivre une communauté d'énergies
et de talents au service du territoire"
Jean-Pierre DUPONT, Président de la CARL

| LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE GOSIER



Jean-Pierre DUPONT
Président



Jocelyn CUIRASSIER
4° Vice-Président



Solaire COCO
7° Vice-Président



Nadia CÉLINI



**Jean-Claude
CHRISTOPHE**



Cédric CORNET



Marie-Flore DÉsirÉE



Félicienne GANTOIS



Ghislaine GISORS



Paulette LAPIN



Roberte MÉRI



Liliane MONTOUT



Patrice PIERRE-JUSTIN



José SEVERIEN



Christian THENARD



Maguy THOMAR

SAINTE-ANNE



Christian BAPTISTE
1^o Vice-Président



Francs BAPTISTE
5^o Vice-Président



Philippe TROUPE
8^o Vice-Président



Dunière AGLAS



Jean FAHRASMANE



Sylvia LAPTES



Lucien GALVANI



Valérie HUGUES



Olivia JEAN
ép. RAMOUTAR BADAL



Eric LATCHOUMANIN



Mariette MANDRET



Michelle MAXO



Diana PERRAN



Alix OURTOU ép.
HUYGHUES BEAUFOND

SAINT-FRANÇOIS



Laurent BERNIER
2^o Vice-Président



Teddy MARY
6^o Vice-Président



Lydie PAVIOT ép. SELLIN
9^o Vice-Président



Christiane DELANNAY



Yvonne CHELAMIE
ép. LOSBAR



Jean DAIJARDIN



Raymond PARSHAD



Jean-Luc PERIAN



Nathalie BRACAT

LA DÉSIRADE



Jean-Claude PIOCHE
3^o Vice-Président



Cinthya DINANE



René NOEL

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant compte **42 conseillers communautaires**, élus au suffrage universel lors des dernières élections municipales de mars 2014 .

Ils se répartissent de la façon suivante : **3** délégués pour la ville de la Désirade, **16** délégués pour la ville du Gosier, **14** délégués pour la ville de Sainte-Anne, et **9** délégués pour la ville de Saint-François.



| COMMISSIONS THÉMATIQUES

9 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- **Développement économique et touristique**

(Vice-Président : Monsieur Jean-Claude PIOCHE)

- **Attractivité du territoire et aménagement de l'espace**

(Vice-Président : Monsieur Teddy MARY)

- **Politique de la ville, équilibre social de l'habitat et du logement**

(Vice-Président : Monsieur Laurent BERNIER)

- **Environnement, cadre de vie et développement durable**

(Vice-Président : Monsieur Christian BAPTISTE)

- **Sports, culture et loisirs**

(Vice-Président : Monsieur Francs BAPTISTE)

- **Action sociale et solidarité**

(Vice-Président : Monsieur Jocelyn CUIRASSIER)

- **Déplacements, transports et accessibilité**

(Vice-Président : Monsieur Solaire COCO)

- **Technologies numériques, innovation, recherche**

(Vice-Présidente : Madame Lydie SELLIN)

- **Finances et Ressources Humaines**

(Vice-Président : Monsieur Philippe TROUPE)

- **Egalité Femmes-Hommes**

(instituée le 14 décembre 2017. Référente : Valérie HUGUES)

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CODEV)



SA CRÉATION

13 janvier 2017

SES VALEURS

Le Conseil de développement de la CARL est une instance de démocratie participative où s'expriment et se concertent des citoyens. Instance de consultation et de proposition, le CODEV engage des travaux sur les sujets concernant la vie de la cité.

SA COMPOSITION

30 citoyens volontaires répartis dans 3 collèges différents

SES 3 COLLÈGES

Collège 1 : Acteurs économiques
Collège 2 : Acteurs culturels et associatifs
Collège 3 : Personnalités qualifiées

SA PRÉSIDENTE

Madame Mireille SAINT-ELOI.

LES INSTANCES EN CHIFFRES

8

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

7

BUREAUX COMMUNAUTAIRES

3

RENCONTRES AVEC LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES SERVICES (DGS) DES COMMUNES MEMBRES

56

RÉUNIONS DE COMMISSIONS THÉMATIQUES

1

CONFÉRENCE DES MAIRES

| UNE ÉQUIPE ENGAGÉE À VOTRE SERVICE

STATUT DES AGENTS

57

titulaires

7

stagiaires

15

contrats aidés

15

contrats de droit public

94

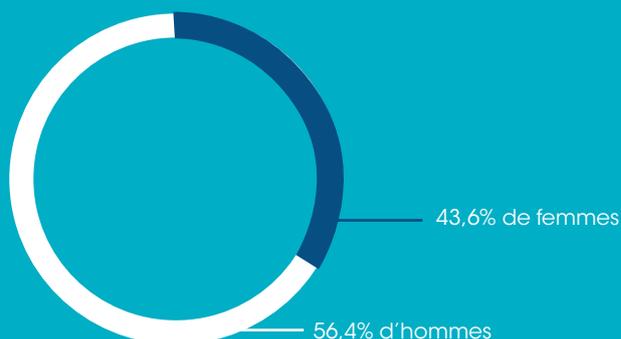
agents

CATÉGORIE

A 14

B 2

C 63





QUALITÉ

L'administration communautaire est au service de ses administrés et développe une stratégie d'administration en ligne. À la CARL, la Direction et les agents s'engagent en permanence pour un service public de qualité, c'est-à-dire efficace, rapide, et au plus près des besoins des administrés.



NUMÉRIQUE

Le numérique est une part intégrante de l'ADN de la CARL. L'établissement se dote d'outils modernes de communication (site internet, page Facebook et autres réseaux sociaux, ...) et inscrit la dématérialisation des services comme un axe majeur de développement.



ENVIRONNEMENT

La CARL s'inscrit dans une démarche de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie sur le territoire de la CARL. Cet engagement pour l'environnement se traduit aussi bien sur le territoire que dans l'administration par des projets de réduction des déchets et de revalorisation de ces derniers.



LA RIVIERA DU LEVANT, UN TERRITOIRE D'INTELLIGENCES

Le 08 Février 2017, la CARL participait pour la première fois de son histoire à la cérémonie de remise des prix du Label Territoire, Villes et Villages Internet. Ce Label récompense l'investissement des collectivités et établissements publics dans la démocratisation de l'usage d'Internet et la digitalisation de l'administration.



Parmi les 205 intercommunalités, villages et villes labellisés présents, cette année, la CARL s'est ainsi vue remettre le sésame de 4@, lors de la cérémonie. La remise de ce label 4@ est une reconnaissance de la stratégie de développement numérique initiée par notre établissement public de coopération intercommunale depuis 2016.

L'Établissement souhaite en effet faire de son territoire, un territoire numérique exemplaire, par le biais du projet d'écosystème numérique « RIVIERA 3.0 », qui prend en compte les besoins des usagers, des acteurs économiques et des touristes.

CHANTIERS ENTREPRIS EN 2017

- Un diagnostic et la réalisation de fiches d'actions pour les 4 communes du territoire
- La création de hotspots WIFI
- Des cycles de concertation des acteurs du numériques, du tourisme et de l'agriculture



LA RIVIERA DU LEVANT, UN TERRITOIRE DURABLE

La prise en compte de la problématique de l'environnement à la CARL s'est très naturellement renforcée par le transfert de la compétence « Collecte et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) » au 17 février 2016.

RECYCLER LE PAPIER ET LE VERRE SIMPLEMENT

Une attention particulière a été portée par la CARL pour le choix de l'emplacement des bornes d'apport volontaire (BAV) ainsi que leur attrait visuel.



60 BORNES
D'APPORT VOLONTAIRE
IMPLANTÉES



LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) prend part à **LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DE DÉCHETS**.

Cet évènement s'est déroulé **du 18 au 26 novembre 2017** sur l'ensemble du territoire communautaire.

OBJECTIFS DE LA SERD

Cette semaine permet de :

- promouvoir au sein de l'Europe des actions durables et reproductibles de réduction des déchets en vue d'induire des changements de comportements ;
- informer sur les politiques de réduction des déchets de l'Union européenne et des Etats membres ;
- valoriser le travail des différents acteurs à travers des exemples concrets.

Un déchet coûte cher à la société : il est nuisible pour l'environnement, et engendre des dépenses pour sa collecte et son traitement. C'est pourquoi...

**« LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI
QU'ON NE PRODUIT PAS »**



La CARL a mis en place une série d'animations à destination des scolaires, des particuliers et du monde de l'entreprise.

Afin de renforcer l'efficacité de la collecte et du traitement des déchets ménagers, la CARL a instauré en décembre 2017 un marché unique de collecte pour l'ensemble du territoire communautaire.

Ce marché unique et simplifié remplace les différences entre les marchés communaux transférés à la CARL en Février 2016 dans le cadre de l'exercice de la compétence «Collecte et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés».

Unifier et harmoniser les pratiques, c'est simplifier la gestion au quotidien et penser l'amélioration à l'échelle du territoire communautaire.



UNE COLLABORATION VERTE INTERCOMMUNAUTAIRE

Pour mieux gérer les déchets, il faut envisager les enjeux de la collecte et du tri à une échelle plus large que le territoire communautaire.

C'est pourquoi la CARL a souhaité s'associer à la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) pour la réalisation d'une unité de traitement et de valorisation des déchets .

Le bassin de vie CARL-CANGT constitue un ensemble de près de 130 000 habitants. Ce regroupement permettra d'alimenter de manière régulière et efficace une unité de traitement dimensionnée pour répondre aux besoins de la population.

NOTRE BILAN FINANCIER

Des dépenses maîtrisées dans le cadre de nombreux transferts de compétences

QU'EST-CE QU'UN TRANSFERT DE COMPÉTENCE ?

On entend par "transfert de compétences" la transmission d'un domaine de compétence d'une administration vers une autre administration. Cela signifie que l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) agit désormais en lieu et place des communes membres pour une compétence donnée.

LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE PEUT RÉSULTER :

- **d'un transfert non obligatoire, expression d'un souhait du bloc communal**
- **d'un transfert obligatoire, expression du cadre réglementaire**

Dans les deux cas, le transfert de compétence s'accompagne d'un transfert des charges associées à l'exercice de la compétence, ainsi qu'un transfert des ressources humaines et des biens nécessaires à sa mise en oeuvre. Dans le cadre du transfert de compétence, les marchés initiés par la première administration sont transmis à la seconde. Les recettes affectées à l'exercice de la compétence sont également transférées.

I LA CARL EN CHIFFRES

EXERCICE	2016	2017	VARIATION 2016/2017
Charges de personnel	2 116 731,58 €	3 566 665,18 €	68,50%
Typologie des ressources fiscales de la CARL			
Montant de chacune des ressources fiscales	TEOM : 11 314 943 €	TEOM : 11 510 966 €	1,73%
	CFE : 3 821 389,75 €	CFE : 4 384 525 €	14,74%
	TH : 0 €	TH : 0 €	-
	TF : 0 €	TF : 0 €	-
	TFNB : 0 €	TFNB : 0 €	-
	IFER : 217 965 €	IFER : 153 819 €	-29,43%
	CVAE : 725 403 €	CVAE : 822 846 €	13,43%
	TASCOM : 345 274 €	TASCOM : 242 390 €	-29,80%
Allocations compensa- trices : 636 183 €	Allocations compensatrices : 569 560 €	-10,47%	
Dotation Globale de Fonctionnement	4 399 541,00 €	4 358 972,00 €	-0,93%
Dépenses réelles de fonctionnement	17 824 769,57 €	23 532 930,40 €	32,02%
Dépenses réelles d'investissement	734 727,69 €	2 544 332,57 €	246%
Dépense/Recette compétence " DMA "	0,91€	1,09	19,98%
Attribution de compensation	4 313 709,00 €	4 150 973,00 €	-3,77%
Fonds de concours	0,00 €	0,00 €	-
Ratio 1 Dépenses réelles de fonctionne- ment/Population	258,98	340,49	31,48%
Ratio 2 Produit des impositions directes/Population	74,27	82,62	11,23%
Ratio 3 Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/Population	317,03	337,59	6,49%
Ratio 4 Dépenses d'équipement brut/Popu- lation	10,67	36,81	245%
Ratio 5 Encours de dette/Population	0	0	-
Ratio 6 DGF/Population	63,92	63,07	-1,33%
Ratio 7 Dépenses de personnel/DRF	12%	15%	27,63%
Ratio 9 Marge d'autofinancement courant (MAC)	82%	101%	23,47%
Ratio 10 Dépenses d'équipement brut/RRF	3%	11%	229,19%

| LA RIVIERA DU LEVANT UN TERRITOIRE D'EMOTIONS

1^{er}

territoire touristique
de la Guadeloupe

61%

d'activités nautiques

2

marinas

16%

d'activités vertes
et écotouristiques

En 2017, nous créons un organisme unique chargé de la promotion du tourisme pour l'ensemble du territoire de la Riviera du Levant.

La Compétence "**Promotion de tourisme**" est depuis le 1^{er} janvier 2017 inscrite parmi la liste des compétences obligatoires des EPCI.

Le Conseil Communautaire a approuvé **la création de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI)** le 17 mai 2017.



L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Les missions obligatoires d'un Office de Tourisme Intercommunal :

- **promotion,**
- **accueil,**
- **information,**
- **coordination des partenaires
du développement touristique local.**



| LA RIVIERA DU LEVANT UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

| FOU DE FOOT... ET DE SPORT



Pour la deuxième année consécutive, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant organise un tournoi gratuit et mixte de football. Itinérant car présent sur les 4 communes, il est ouvert aux jeunes et aux seniors.

En 2017, LaRiviera Foot Tour, se déroule entre le 19 juillet au 12 août. Pour cette deuxième édition, LaRiviera Foot Tour monte en puissance avec :

- **La participation de La Désirade**
- **Une nouvelle arène de jeu**
- **Un village de football itinérant**
- **Une grande finale intercommunale**
- **Diverses animations : concours de jongles, précision, tennis ballon, ateliers vitesse, ...**

La Communauté d'Agglomération est également un partenaire récurrent de manifestations sportives majeures telles que la Karujet et l'Open de Golf. Elle soutient aussi des associations, avec en 2017 20 projets associatifs accompagnés pour un montant total de 254 500 €

| SOUTENIR LA CULTURE, LES LOISIRS ÉGALEMENT

Domaine	Nombre de projets soutenus	Montant
Sport	20	254 500 €
Culture	14	226 000 €
Loisirs	9	20 000 €
Total		500 500 €

| UN ACCOMPAGNEMENT PRINCIPALEMENT COMMUNAUTAIRE

58 projets ont été soutenus en 2017.

Ces projets étaient respectivement portés par des **15 associations du Gosier, 10 de Saint-François, 8 de Sainte-Anne, 4 de la Désirade.** 21 des autres projets étaient portés par des associations extracommunautaires.

Gosier	Saint-François	Sainte-Anne	Désirade	Hors CARL
4	10	8	4	21

I PROMOUVOIR ET RENFORCER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

La question économique, matière transversale, constitue une des priorités majeures retenues par les élus communautaires dans le projet de territoire. Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entrepreneurs du territoire, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a mobilisé un réseau de professionnels du développement économique.

2017 : 2 conventions de partenariat signées avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique et la BGE

1 objectif, 2 visions : Favoriser le développement économique sur son territoire

- en encourageant les porteurs de projet à créer leur entreprise,
- en accompagnant les entreprises existantes dans leurs projets de développement.

I L'ÉCONOMIE EN CHIFFRES EN 2017



Pour une redynamisation économique de l'ensemble du territoire

Un montant total de **553 928€** a été injecté dans l'économie locale grâce au microcrédit en 2017. Il s'agit d'une augmentation de près de 4% par rapport à l'année 2016.

- **Gosier : 292 193€**
- **Sainte-Anne : 170 066€**
- **Saint-François : 91 669€**

Des informations et un accompagnement par le dispositif de la BGE ont été mis en place sur l'ensemble du territoire communautaire. Ainsi, des séances d'informations ont eu lieu dans chacune des 4 communes-membres. L'accompagnement par le dispositif local de la BGE a concerné 19 personnes dont 4 au Gosier, 10 à Sainte-Anne, 5 à Saint-François.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIES

FAIRE VIVRE LES SOLIDARITÉS



Compétence obligatoire de la CARL, la compétence « **Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire** » consiste notamment en l'élaboration et la mise en œuvre du programme local de l'habitat, sur tous les segments du marché du logement (parc social, parc privé, locatif, accession).

L'année 2018 sera celle du lancement du **Programme Local de l'Habitat (PLH)**. Cet outil de définition et de programmation annuelle d'une durée de six ans a pour objectif le développement harmonieux et équilibré de politiques de locales de l'habitat à l'échelle du territoire .

LA RIVIERA DU LEVANT, UN TERRITOIRE CONNECTÉ ET INNOVANT



Dans le cadre de la stratégie Riviera 3.0, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant entend démocratiser l'accès à internet. Pour ce faire, des hotspots wifi sont implantés dans différents espaces publics des communes membres. Ces hauts lieux d'attractivité et d'animation offriront une connexion sécurisée, de qualité et gratuite à tous. Cette offre bénéficiera aussi bien aux habitants qu'aux touristes en visite sur le territoire.



Dans la ligne droite de la stratégie Riviera 3.0, la CARL aura également à cœur de soutenir l'innovation et l'économie numérique. En effet, l'innovation qui s'incarne notamment à travers le numérique peut et doit constituer une piste majeure du développement économique du territoire communautaire.





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

www.rivieradulevant.fr

    la riviera du levant

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017**